

CPF

New

Mixte

CONDUITE D'ENQUETE DE HARCELEMENT SEXUEL ET MORAL

Durée : 90H (60H de formation + 30H de travail personnel)**Prix : 3573 € HT**

"Dans un environnement professionnel où le respect et la sécurité sont devenus des enjeux majeurs, notre formation en Conduite d'Enquête sur le Harcèlement Moral et Sexuel vous outille pour répondre efficacement à ces défis. Approfondissez vos compétences dans un domaine crucial, et contribuez activement à la création d'un milieu de travail plus juste et sécuritaire."

Cette formation vise à outiller les responsables RH, IRP, référents harcèlement, et autres professionnels concernés avec les compétences nécessaires pour aborder efficacement les cas de harcèlement moral et sexuel en entreprise et représente un atout essentiel pour les professionnels désireux de jouer un rôle clé dans la prévention et la résolution des conflits en milieu professionnel.

Les objectifs de la formation

- Développer une Expertise Spécialisée : Former des professionnels capables de mener des enquêtes internes sur le harcèlement moral et sexuel dans les entreprises.
- Maîtrise des Aspects Juridiques et Éthiques : Acquérir une connaissance approfondie du cadre légal et des normes déontologiques associées aux enquêtes sur le harcèlement.
- Compétences en Communication et Médiation : Apprendre à gérer la communication avec les parties prenantes et à faciliter la résolution des conflits.
- Gestion Efficace des Enquêtes : Savoir mener des enquêtes de manière rigoureuse, impartiale et confidentielle.

Descriptif Général des Compétences du parcours de formation :

- Identification et Analyse des Cas : Repérer les situations potentielles de harcèlement et évaluer les informations disponibles.
- Conduite d'Enquêtes : Mener des enquêtes complètes, en respectant les procédures et les droits des individus impliqués.

- Rédaction et Communication : Rédiger des rapports d'enquête clairs et communiquer efficacement les résultats.
- Prévention et Formation : Contribuer à l'élaboration de stratégies de prévention et à la sensibilisation au sein de l'entreprise.

A qui s'adresse cette formation ?

Pour les RRH : Renforcez vos compétences dans la gestion des situations délicates de harcèlement, assurez la conformité légale et contribuez à un climat de travail sain.

Pour les IRP : Soyez des acteurs clés dans la prévention et la gestion du harcèlement, en acquérant les outils nécessaires pour mener des enquêtes justes et transparentes.

Pour les Référents harcèlement : Devenez des experts dans la conduite d'enquêtes internes, garantissant ainsi la protection des employés et la résolution efficace des cas de harcèlement.

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter. L'IFM saura se faire accompagner notamment par le service Ressource Handicap Formation (RHF) mis en place par l'AGEFIPH afin d'adapter la formation à votre handicap.

CPF

Cette formation certifiante est éligible au CPF (**Certification « Conduite d'enquête de harcèlement sexuel et moral » enregistrée au Répertoire spécifique RS7079**)

Dans le cadre d'un financement de la formation par le CPF, le passage de l'examen de certification à distance est requis (sans condition de réussite). L'examen est accessible dès l'issue de la formation.

PROGRAMME

Cadre légal et compréhension du harcèlement (6h30)

➤ **Semaine 1 de e-learning individuel (3h) :**

- Introduction aux concepts de harcèlement moral et sexuel : définitions, typologies, exemples concrets.
- Bases juridiques : obligations des employeurs et employés, cadre légal en France et en Europe.

➤ **Classe virtuelle n°1 (3h30) :**

- Débat interactif sur des cas réels et juridiques.
- Clarification des zones grises dans le cadre légal.
- Identification des indicateurs de harcèlement et des critères d'analyse.

Techniques d'enquête et collecte de preuves (6h30)

- **Semaine 2 de e-learning individuel (3h) :**
 - Méthodologie d'enquête : planification, conduite et documentation.
 - Techniques d'entretien : communication efficace, gestion des émotions et collecte des preuves.
- **Classe virtuelle n°2 (3h30) :**
 - Exercices pratiques pour structurer une enquête.
 - Simulations guidées sur la conduite d'entretiens avec les parties impliquées (victimes, témoins, auteurs présumés).
- **Regroupement n°1 de 2 jours (14h) :**

Jour 1 (7h) : Techniques d'enquête et collecte de preuves approfondies :

Approfondissement méthodologique (3h30)

- Planification d'une enquête complexe : étapes clés, ressources nécessaires, et obstacles fréquents.
- Atelier en binômes : élaboration d'un plan d'enquête pour un cas fictif complexe.

Exercices pratiques (3h30)

- Simulations d'entretiens approfondis : gestion des émotions, écoute active et reformulation.
- Analyse de preuves : structuration des éléments collectés et respect des règles de confidentialité.

Jour 2 (7h) : Analyse et structuration des enquêtes

Analyse des preuves et rédaction de rapports

- Atelier collectif : analyse des données recueillies et identification des incohérences.
- Structuration des rapports d'enquête : introduction, faits établis, conclusions et recommandations.

Restitution orale et feedback

- Simulation de restitution des conclusions à un comité fictif (direction ou CSE).
- Cas pratique : retour structuré auprès de toutes les parties prenantes.

Analyse et restitution des enquêtes (6h30)

- **Semaine 3 de e-learning individuel (3h) :**
 - Techniques avancées d'analyse des informations collectées.
 - Structuration et rédaction des rapports d'enquête.
- **Classe virtuelle n°3 (3h30) :**
 - Atelier rédactionnel : élaboration d'un rapport à partir d'un cas fictif.
 - Discussion interactive sur les bonnes pratiques de restitution et gestion des enjeux éthiques.

Gestion post-enquête et prévention (6h30)

- **Semaine 4 de e-learning individuel (3h) :**
 - Stratégies de résolution des conflits post-enquête.
 - Élaboration de politiques de prévention et sensibilisation continue.
- **Classe virtuelle n°4 (3h30) :**
 - Élaboration d'un plan d'action préventif.
 - Atelier collaboratif : conception de mesures adaptées aux entreprises.

➤ **Regroupement n°2 de 2 jours (14h) :**

Jour 1 (7h) : Restitution et gestion des conflits post-enquête

Restitution des enquêtes

- Identifier les parties prenantes (direction, parties impliquées, CSE).
- Adapter la restitution : rapport écrit, présentation orale, synthèse ciblée.
- Apprendre à communiquer les conclusions de manière claire et respectueuse.

Gestion des conflits post-enquête

- Études de cas réels : gestion des réactions après la restitution.
- Atelier pratique : simulations sur la gestion des tensions entre les parties impliquées.

Jour 2 (7h) : Mise en œuvre et prévention

Mise en œuvre des recommandations

- Atelier collectif : application concrète des mesures correctives.
- Développement d'un plan de suivi post-enquête.

Prévention et sensibilisation

- Élaboration de politiques de prévention adaptées à différents contextes d'entreprise.
- Atelier final : restitution des plans de prévention devant le groupe et feedback collectif.

Ce programme vise à fournir aux participants une compréhension complète et des compétences pratiques pour gérer efficacement les cas de harcèlement moral et sexuel en entreprise.

+ Lectures OBLIGATOIRES (6H)

CERTIFICATION

Certification : Une reconnaissance complète des compétences

Pour obtenir la certification, les participants doivent compléter un travail d'analyse et de recommandation, avec deux options :

1. **Cas fictif proposé par l'IFM** : Rédaction d'un rapport complet incluant diagnostic, recommandations et plan d'action détaillé, en lien avec une situation fictive élaborée par l'IFM.
2. **Cas réel dans leur organisation** : Travail de restitution approfondi sur une enquête ou une situation réelle dans leur organisation. Ce travail inclut une validation par leur direction et une synthèse des recommandations.

Ce travail final nécessite **30 heures de travail personnel** après la formation, consacrées à l'analyse, la rédaction et la structuration des conclusions. Ces heures font partie intégrante de la certification, portant la durée totale à **90 heures**.

Cette démarche garantit que la certification atteste de compétences complètes, non seulement théoriques mais également appliquées, dans des contextes réels ou simulés.

Les points forts de la formation

- **Application Pratique** : Formation axée sur des études de cas réels et des simulations pour une mise en pratique immédiate des compétences acquises.
- **Expertise Professionnelle** : Accès à des formateurs experts dans le domaine du harcèlement moral et sexuel, offrant un enseignement basé sur l'expérience et les meilleures pratiques actuelles.
- **Réseau Professionnel** : Opportunité de construire un réseau avec d'autres professionnels engagés dans la même démarche, favorisant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.
- **Mise à Jour Continue** : Le contenu de la formation est régulièrement mis à jour pour refléter les dernières évolutions légales et sociétales en matière de harcèlement en milieu de travail.

Méthodes pédagogiques

- Alternance de théorie et de pratique avec un fort focus sur les études de cas réels.
- Simulations interactives pour ancrer les compétences clés.
- Feedback individualisé et accompagnement personnalisé tout au long de la formation.

Session OCTOBRE 2025

Cycle de Formation du 29 octobre au 12 décembre 2025 (PARCOURS 100% DISTANCIEL)

Semaine 1 de e-learning : Du 29/10 au 04/11/2025 (exercices à effectuer avant le 05/11/2025)

Classe en visioconférence n°1 : le 05 novembre de 9h00 à 12h30

Semaine 2 de e-learning : Du 05 au 13/11/2025 (exercices à effectuer avant le 14/11/2025)

Classe en visioconférence n°2 : le 14 novembre de 9h00 à 12h30

Regroupement à distance les 20 et 21 novembre de 9H à 17H00

Semaine 3 de e-learning : Du 22 au 26/11/2025 (exercices à effectuer avant le 27/11/2025)

Classe en visioconférence n°3 : le 27 novembre de 9h00 à 12h30

Semaine 4 de e-learning : Du 27/11 au 04/12/2025 (exercices à effectuer avant le 05/12/2025)

Classe en visioconférence n°4 : le 05 décembre de 9h00 à 12h30

Regroupement à distance les 11 et 12 décembre de 9H à 17H00

Pour votre information, seuls les classes virtuelles et les regroupements nécessitent une connexion à date et heure fixe.